



## Patrimoine : appel à volontaires pour une association de sauvegarde

Rives Derroises possède un patrimoine de qualité, riche et varié : églises classées ou inscrites, lavoirs, croix, fours, pressoirs, lieux historiques fondateurs (anciennes abbayes, collèges...). Beaucoup d'habitants y sont attachés, selon leurs centres d'intérêt. Ainsi la commune compte des ressources dans ce domaine : historiens, photographes, bricoleurs, collectionneurs, couturières, artistes, « chasseurs » de subventions, ou simplement des ... contemplatifs. Pour valoriser ce patrimoine, des pistes d'actions sont à approfondir : panneaux indicateurs, mini musée, restauration d'éléments patrimoniaux, animations... Pour se faire, se regrouper dans une association est sans doute la bonne formule. C'est pourquoi **toutes les personnes intéressées par la sauvegarde et la valorisation du patrimoine sont invitées** à se faire connaître lors de la réunion de préfiguration de cette association, qui se tiendra **le mardi 31 janvier à 18 h 30 à la salle des fêtes de Puellémontier**. Le patrimoine est un élément d'histoire et d'identité locale. C'est ce que nous transmettrons aux générations à venir.

## Les demandes d'urbanisme par internet

Déposer une demande (certificat d'urbanisme) ou un dossier d'urbanisme (déclaration préalable de travaux, permis de construire ou de démolir...), est désormais possible par le portail internet de la communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise. Début de marche à suivre : se rendre sur le site <https://www.saint-dizier.fr/>, cliquer sur le bouton « Portail urbanisme » de la barre « EN 1 CLIC », créer un compte « Accès particuliers » si ce n'est pas déjà fait.

Rives Infos n°36  
Janvier 2023

Rédaction & impression  
Conseil municipal



## Agenda culture

→ Les séances de cinéma

**Mercredi 18 janvier**

**16h** « Les secrets de mon père » dessin animé à voir par les enfants avec leurs parents.

**18h** « Armageddon Time » une histoire simple pour un grand film.

**20h30** « Avatar, le voie de l'eau » » l'épisode 2 du grand spectacle de James Cameron.

Résumés et bandes annonces par le site internet <https://rives-derroises.fr>.

La municipalité peut organiser un transport pour la séance de 18h en faveur des personnes qui n'ont pas de moyen de déplacement. S'inscrire en mairie de Rives Derroises au 03 25 04 62 36 d'ici le **mardi 17 janvier à 12h**.

→ Billenbois : de la légende à la réalité

Le **samedi 28 janvier à partir de 20h à la salle des fêtes de Droyes**, l'Association Culturelle de Rives Derroises invite à découvrir, au-delà de sa légende, l'histoire vraie de BILLENBOIS, présentée par Alain LAURENT. Entrée gratuite. Pâtisseries et boissons après la conférence.

## Permanence du CCAS

La permanence de Corinne LASALLE sera le **2<sup>ème</sup> samedi du mois** (et non pas le 2<sup>ème</sup> mardi comme annoncé par erreur dans infoSolidaires de décembre dernier), donc **ce samedi 14 janvier** Il est rappelé que les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous auprès de la mairie au 03 25 04 62 36.

## Appel à signalement des nids de frelons asiatiques

La période hivernale avec les arbres sans feuilles permet de mieux constater la présence d'un nid de frelons asiatiques. La municipalité demande à tout habitant constatant cette présence de le signaler auprès d'un élu, ou de la mairie au 03 25 04 62 36, ou par le formulaire « Signaler un problème » accessible en page d'accueil du site internet <https://rives-derroises.fr>